



## Procédure de réinscription au CLAP CHAZ pour l'année scolaire 2024-2025

**Période de réinscription : du Jeudi 20 Juin Au 15 juillet 2024.**

**Étant fermée en août, l'association ne pourra prendre en compte votre dossier si celui-ci n'est pas saisi dans les délais impartis.**

Chers parents,

Afin de faciliter le renouvellement de l'inscription de votre enfant, veuillez trouver la marche à suivre, n'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté lors de la saisie.

### **Voici les étapes à suivre pour renouveler votre dossier d'inscription au CLAP CHAZ :**

- Transmettre un chèque de caution (**300 euros par enfant pour les élèves de PS au CM1 et un chèque de 500 euros par enfant pour les élèves de CM2**) et un chèque d'adhésion de 40 euros par famille (via la boîte aux lettres du CLAP ou auprès de l'équipe d'animation)
- Se connecter à votre espace via votre identifiant et mot de passe habituel
- Cliquer sur l'onglet « mon compte » puis « mes informations »
- Les informations de votre dossier actuel apparaissent, cliquer sur « Modifier » en face de chaque personne présente dans votre dossier (Réfèrent + adulte + enfant(s))
- Vérifier les informations existantes puis cocher la case « Je certifie exactes les informations saisies dans le formulaire » puis « valider »
- Ne pas oublier de faire de même pour les 3 onglets de votre enfant.
- Transmettre via « mon compte » « dépôt de fichier » les éléments suivants uniquement dans les espaces prévus à cet effet, le dépôt des 3 documents dans un dossier unique ne fonctionnera pas :
  - Assurance extrascolaire 24-25
  - Vaccins à jour (même s'ils n'ont pas changé par rapport à l'année précédente)
  - Règlement intérieur 24-25 signé (dernière page)

Si votre dossier est complet, un mail de confirmation vous sera envoyé dans un délai d'une semaine, vous informant que celui-ci a bien été pris en compte pour l'année 2024-2025.

### **Une fois votre dossier complet et validé par retour de mail :**

**A partir du 17 Juillet** vous pourrez procéder aux demandes d'inscriptions de votre enfant via l'onglet « inscription », **celles-ci ne seront validées qu'après avoir procédé aux étapes ci-dessus et vous seront confirmées par mail.**

Merci de bien vérifier lors de sa réception, le détail afin que toutes les dates et activités souhaitées y figurent bien.

Cordialement

La direction et le Conseil d'Administration du CLAP CHAZ,